

Direction de la communication et du marketing
Service de communication externe

Communiqué de presse

**Un robot de distribution des médicaments
à la pharmacie des HUG**

Genève, le 10 novembre 2011 – Inauguré ce jour, le nouveau robot de la pharmacie des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) distribue en moyenne 4000 médicaments par jour aux quelque 120 unités de soins sur l'ensemble des sites hospitaliers. Premier hôpital de Suisse à utiliser un tel robot, les HUG marquent ainsi leur volonté d'optimiser un service essentiel de leur réseau de soins, en améliorant la sécurité et la fiabilité du système de distribution des traitements pharmaceutiques.

Pharmacien-chef des HUG, le Prof. Pascal Bonnabry décrit l'arrivée de «Hugot Boss» - c'est ainsi que son équipe l'a baptisé, en une contraction des termes HUG et Robot - comme la plus importante révolution des quinze dernières années pour son service. En activité depuis juillet 2011, le nouveau robot de la pharmacie achève sa phase de rodage. A l'issue des inévitables réglages initiaux, le robot a déjà fait la preuve de son efficacité et de sa fiabilité.

Stock et commandes

Ce robot a pour mission la gestion du stock de médicaments des HUG, ainsi que la préparation des commandes que reçoit quotidiennement la pharmacie en provenance des unités hospitalières. Dans les unités, le personnel soignant commande les médicaments dont il a besoin grâce à un système informatisé, selon le principe du panier d'achats que nous connaissons tous sur les sites Web. Jusque là, la procédure reste la même. C'est au stade de la préparation de la commande directement au sein de la pharmacie que l'arrivée du robot a révolutionné la façon de travailler. Auparavant, chaque commande était imprimée, puis plusieurs collaborateurs se rendaient dans les stocks pour y rechercher les médicaments. Désormais, la grande majorité des commandes sont transmises au robot qui les prépare lui-même. Environ 70% du total des commandes est désormais géré par le robot. Cependant, celui-ci ne pouvant traiter que des boîtes de forme carrée ou rectangulaire munies d'un code-barres, les médicaments conditionnés différemment sont encore traités manuellement.

Opérationnel 24 heures sur 24

Le matin essentiellement, et jusqu'en milieu d'après-midi, le robot traite les commandes des unités de soins. Les médicaments ainsi sélectionnés et regroupés vont ensuite approvisionner de plus petites pharmacies dans les unités, à partir desquelles les infirmières préparent les traitements individuels des patients.

Le reste du temps, ce robot conçu pour fonctionner 24 heures sur 24 travaille à la gestion et à l'optimisation des stocks. Il les réalimente en permanence, en traitant et en rangeant de façon optimale – en termes de déplacements de ses bras articulés et de gestion de l'espace - les boîtes de médicaments reçues des firmes pharmaceutiques et contrôlées par les collaborateurs de la pharmacie. Il suffit de renverser les boîtes de médicaments en vrac dans des bacs : le robot les traite une à une en les scannant et en les mesurant avant de les stocker.

Deux robots travaillent en parallèle

Afin de pallier tout risque de panne, ce robot est en réalité constitué de deux robots parfaitement identiques qui travaillent en parallèle, cette redondance du système garantissant la meilleure fiabilité. De plus, chaque type de médicament régi par ce système robotisé est à disposition dans les stocks de chacun des robots. Entre 45 000 et 50 000 boîtes de médicaments y sont en réserve, ce qui représente 1100 médicaments parmi les 2000 que la pharmacie tient à disposition du personnel soignant. Dans la même logique, chaque robot dispose de deux bras articulés ; si l'un devait présenter une erreur de fonctionnement, le second pourrait assurer le relais.

Innovation et sécurité

En faisant l'acquisition de ce robot de distribution des médicaments, les HUG apportent une nouvelle preuve de leur volonté d'innovation, d'optimisation et de sécurité. Cette évolution technologique a pour objectif de bénéficier tant à la santé des patients qu'aux conditions de travail des collaborateurs ; elle doit permettre à l'avenir au personnel de la pharmacie d'engager ses compétences professionnelles dans des activités plus proches des patients et du personnel médico-soignant.

Pour de plus amples informations :

Service de communication externe, tél. 022 372 60 57.